



## INSTITUTE FOR HUMAN RIGHTS AND DEVELOPMENT IN AFRICA (IHRDA)

### **Appel à candidatures: Formation à l'endroit des défenseurs des droits des femmes/filles de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso**

**Lieu et dates de la formation : Abidjan, Côte d'Ivoire, les 11 et 12 mai 2020.**

L'Institut pour les Droits de l'Homme et le Développement en Afrique (IHRDA) est une organisation non gouvernementale panafricaine créée en 1998 et basée en Gambie. IHRDA envisage un continent africain où les droits humains et l'accès à la justice sont garantis à tous par les instruments et mécanismes nationaux, africains et internationaux des droits de l'homme. IHRDA travaille donc à travers l'Afrique pour renforcer l'utilisation et l'efficacité du système africain des droits de l'homme, de telle sorte que les traités et mécanismes africains des droits de l'homme soient largement connus, accessibles et efficaces.

Dans le cadre d'un projet financé par *Foundation for a Just Society*, IHRDA lance un appel à candidatures à l'endroit des avocat(e)s et autres défenseurs des droits des femmes/filles basés **en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso** pour participer dans une formation de deux jours sur le contentieux stratégique relatif aux droits des femmes/filles.

La formation vise à :

- Renforcer les capacités des avocats et des défenseurs des droits des femmes / filles de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso à entreprendre un contentieux stratégique dans le domaine de la violence sexuelle et sexiste et autres violations contre les femmes / filles devant les mécanismes judiciaires sous-régionaux et régionaux.
- Créer un pool / réseau de plaideurs pour les droits des femmes / filles en Afrique de l'Ouest francophone.
- Aider les avocats et autres défenseurs des droits des femmes / filles de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso à préparer et à plaider des affaires relatives aux violences sexuelles et sexistes et/ou autres violations contre les femmes / filles au niveau régional.

IHRDA prendra en charge le logement et un ticket d'avion pour les participants en provenance du Burkina Faso. IHRDA prendra également en charge le logement ainsi qu'un ticket aller-retour en bus pour les participants ivoiriens venant du dehors d'Abidjan. Les participants en provenance d'Abidjan bénéficieront des frais de déplacement. Tout au long de la formation, tous les participants auront droit au petit déjeuner et au déjeuner sur le lieu de l'atelier.

Après l'atelier, les participants formeront un pool qui servira de plateforme pour explorer les opportunités de collaboration en vue d'une meilleure protection des femmes/filles contre les violences sexuelles et sexistes.

#### Critères d'éligibilité

- Etre défenseur des droits des femmes/filles en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso
- Démontrer une connaissance des droits de la femme et l'intérêt à participer dans la formation
- Soumettre une affaire portant sur les violations consommées ou potentielles. Les candidat(e)s qui n'ont pas d'affaires peuvent soumettre une loi, politique ou pratique qu'ils/elles aimeraient remettre en cause en justice
- Maîtriser le français oral et écrit.

Les candidatures contenant un curriculum vitae, une lettre de motivation adressée au directeur exécutif de l'IHRDA et une description succincte d'une affaire/loi/politique/pratique violant les droits des femmes/filles doivent être transmises à [fjangana@ihrda.org](mailto:fjangana@ihrda.org) avec copie à [ebizimana@ihrda.org](mailto:ebizimana@ihrda.org) au plus tard le **22 mars 2020 à 24h00**. Seuls les candidats retenus seront contactés.